

OUVRIER-BONNAZ Régis. *Pour lire Wallon sur l'orientation*

Paris : Les Éditions sociales, coll. « Les propédeutiques », 2019, 254 p.

Jean-Yves Rochex



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rfp/9037>

DOI : 10.4000/rfp.9037

ISSN : 2105-2913

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 10 mars 2020

Pagination : 157-159

ISBN : 979-10-362-0225-4

ISSN : 0556-7807

Référence électronique

Jean-Yves Rochex, « OUVRIER-BONNAZ Régis. *Pour lire Wallon sur l'orientation* », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 206 | 2020, mis en ligne le 01 juillet 2020, consulté le 24 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rfp/9037> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rfp.9037>

Ce document a été généré automatiquement le 24 novembre 2020.

© tous droits réservés

OUVRIER-BONNAZ Régis. *Pour lire Wallon sur l'orientation*

Paris : Les Éditions sociales, coll. « Les propédeutiques », 2019, 254 p.

Jean-Yves Rochex

RÉFÉRENCE

OUVRIER-BONNAZ Régis. *Pour lire Wallon sur l'orientation*. Paris : Les Éditions sociales, coll. « Les propédeutiques », 2019, 254 p.

- 1 L'œuvre d'Henri Wallon demeure aujourd'hui méconnue, peu lue et insuffisamment enseignée, partiellement éclipsée qu'elle a été par celles de Piaget, puis de Vygotski. Et au sein de cette œuvre, les textes concernant l'orientation scolaire et professionnelle sont sans doute plus méconnus que les autres, d'autant qu'ils n'ont été que très partiellement repris dans les recueils de textes ou dans les numéros de la revue *Enfance* proposant un assez large choix d'articles de Wallon¹, alors que celui-ci s'est toujours intéressé aux questions du travail et de l'orientation et qu'il a enseigné très tôt, dès sa fondation en 1928, à l'INOP – Institut national d'orientation professionnelle –, devenu aujourd'hui INETOP. Tel est le point de départ du travail de Régis Ouvrier-Bonnaz, coordinateur des travaux du Groupe de recherche et d'études sur l'histoire du travail et de l'orientation (GRESHTO) au sein du CNAM. Travail qui le conduit à proposer dans cet ouvrage sept textes, pour la plupart inédits², consacrés par Henri Wallon aux questions de l'orientation et, plus généralement, du travail et des rapports entre le travail, la technique et la culture, et à en proposer une présentation et une analyse qui les mettent en rapport avec d'autres textes de Wallon portant sur d'autres thématiques, ainsi qu'avec une réflexion plus actuelle sur le travail des professionnels de l'orientation, réflexion à laquelle contribue également la postface rédigée par Bernard Prot.
- 2 Cette entreprise de republication est d'autant plus importante, écrit Régis Ouvrier-Bonnaz, « que l'orientation nous paraît être le domaine privilégié où les

questionnements d'Henri Wallon, ses choix épistémologiques, ses engagements dans le champ social, mais aussi les contradictions de certaines de ses positions dans sa tentative de définition d'une science psychologique peuvent être appréhendés dans toutes leurs dimensions ». D'où une plongée dans différents fonds d'archives (dont bien sûr le fonds Henri Wallon déposé aux Archives nationales) qui lui permettront non seulement de nous donner à lire des textes inconnus ou peu connus, mais aussi de donner à voir certains faits marquants de la biographie de Wallon – ou de revenir sur d'autres, tels son expérience comme médecin de guerre durant la Première Guerre mondiale. Parmi ces trouvailles, un texte intitulé « Nouvelle méthode d'esclavage ou Principes d'organisation scientifique du travail, par Frédéric Winslow Taylor », que Wallon a publié en 1913 dans une revue littéraire, pamphlet contre le taylorisme et « une organisation scientifique des usines » qui ne connaîtrait « que la science des temps et des mouvements » et « amputerait [le travailleur] de son intelligence et de sa volonté ». Pamphlet anticipateur d'une critique récurrente d'une organisation du travail « dépeçant » l'activité du sujet, que l'on retrouve dans nombre de publications de Wallon, dont les *Principes de psychologie appliquée*, publiés en 1930, ou l'article « Culture générale et orientation professionnelle », issu d'une conférence donnée au Congrès de la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle (LIEN) de 1932, dans lequel il écrit ceci : « Priver l'homme de son initiative, l'amputer de son initiative pendant sa journée de travail, pendant ses huit ou dix heures de travail, aboutit à l'effort le plus dissociant, le plus fatigant, le plus épuisant qui se puisse trouver ».

- 3 On trouvera dans ce recueil non seulement ce dernier article, publié en 1932 dans la revue *Pour l'Ère nouvelle*, mais aussi le texte dactylographié préparatoire à la conférence donnée par Wallon au Congrès de la LIEN, dont l'article diffère notablement, sans doute parce que Wallon a tenu compte pour le réécrire des autres interventions et des débats ayant eu lieu lors du congrès, ce qui atteste plus largement le soin extrême avec lequel il remettait son travail sur le métier. Ces deux textes, comme le commentaire et la mise en relation qu'en fait Régis Ouvrier-Bonnaaz avec d'autres textes de Wallon, montrent le souci qu'avait celui-ci de distinguer, « malgré la similitude partielle de leurs procédés », sélection professionnelle et orientation professionnelle, la première ayant pour but le choix de l'individu pour un certain type de travail, la seconde visant à déterminer quel type de travail convient aux aptitudes et permet le développement maximum de chacun. Pour autant, écrit Wallon, se démarquant ainsi de personnalités telles que Fontègne, Laugier ou Piéron, « nous ne pouvons pas croire à une sorte d'harmonie préétablie qui permettrait de trouver pour chacun une place adéquate dans notre société », et l'orientation professionnelle « n'a pas le pouvoir véritable d'établir une correspondance entre ce que sont les individus, ce qu'est la nature de chacun et la tâche qu'il aura à remplir dans la société ». Ce serait là vouloir régler l'avenir sur le passé, alors qu'il s'agit tout au contraire de tenir compte des transformations des techniques et des activités de travail, mais aussi de la plasticité du « caractère » de chaque individu et de l'historicité de son devenir. « Dès lors, écrit-il en 1939 dans un texte non repris dans ce recueil, le problème qui se pose à l'orienteur, ce n'est plus seulement de savoir quelle est l'adaptation exacte de l'individu à certains métiers, c'est de cultiver en lui une sorte de polyvalence, de polyvalence professionnelle, de polyvalence manuelle et intellectuelle »³.
- 4 Une telle conception « éducative » plutôt que pronostique et étroitement adaptative de l'orientation repose sur un usage prudent et une conception originale pour l'époque de la notion d'*aptitude*, par lesquels Wallon se distingue là encore des conceptions

naturalisantes et fixistes qui étaient par exemple celles de Piéron (ce dont Naville lui donnera quitus)⁴. D'une part, écrit-il dès 1935, « l'aptitude, même la plus spécifique, ne paraît plus pouvoir s'isoler du reste comme un élément qui serait susceptible de se juxtaposer à d'autres éléments quelconques. Ses effets ne dépendent pas d'elle seule mais aussi d'une action qui la dépasse [...]. [Les aptitudes] font partie d'un ensemble qui n'est pas leur simple somme, mais d'où elles tiennent leur orientation, leur signification, leur rôle dans la structure totale de l'activité »⁵; ou encore, en 1947, « L'individu n'est pas une simple collection d'aptitudes. Il a son unité. [...] Mais cette unité n'est pas uniformité, elle serait plutôt une structure dont les parties n'ont pas besoin d'être semblables pour se coordonner entre elles »⁶. D'autre part, à une telle conception intégrative mais non homogénéisante du « caractère », du « profil psychologique » de l'individu, fait écho une conception de son développement comme le produit d'une histoire faite d'une activité incessante de transformation de ses rapports avec son ou ses milieux de vie, d'apprentissages et de travail, conception qui condamne toute approche solipsiste et désincarnée, abstraite et fixiste de la notion d'aptitude : « On a trop souvent, écrit Wallon en 1932⁷, considéré l'enfant comme ayant des aptitudes capables de se développer pour elles-mêmes et par elles-mêmes. On a commis cette erreur, qui est celle de toutes les sciences analytiques, de dissocier les objets et de les prendre en eux-mêmes, sans considérer l'ensemble. Or, qu'est-ce que l'ensemble au point de vue de l'enfant qui se développe ? Il n'y a pas d'organisme qui soit explicable sans le milieu dans lequel il se développe. Il n'y a pas d'aptitudes que l'on puisse définir sans un objet propre à ces aptitudes. L'enfant ne développe pas d'aptitudes en elles-mêmes. L'enfant, en réalité, dès le moment de sa naissance, s'adapte à son entourage ».

- 5 Dès lors, l'éducation devra s'efforcer de dépasser l'antinomie entre développement et spécialisation, de sorte que la différenciation nécessaire des individus n'aboutisse « pas à les distribuer en catégories ou en castes plus ou moins étanches, et ne leur [interdise] pas le bénéfice de tous les contacts et de toutes les stimulations par lesquels le milieu social peut concourir au plus libre et au plus complet développement de l'individu »⁸. Dans les activités d'orientation, si l'on peut faire usage des tests et des divers instruments psychotechniques, c'est dans leur diversité et à condition de « revenir sans cesse au sujet lui-même »⁹. L'objectif est alors d'amener l'élève à embrasser « mentalement des réalités actuellement inaccessibles, [pour donner] une existence à venir à des réalités seulement supposées ou possibles »¹⁰, de sorte que différenciation et spécialisation ne rendent ni les différentes composantes du développement des élèves hermétiques entre elles, ni – plus tard – les différents types de travailleurs étrangers entre eux. « La triade théorie-technique-pratique [...] paraît bien avoir des applications en pédagogie, mais pas comme principe de différenciation scolaire entre les enfants, bien au contraire comme une obligation d'organiser pour chacun d'eux toutes les formes possibles de leur activité, de la manuelle comme de l'intellectuelle, de la manipulatrice à la conceptuelle », écrit Wallon en 1961¹¹. D'où la nécessité d'une culture qui unisse, qui sache donner toute la place et le rôle qu'elles méritent aux activités de travail, en dépassant l'opposition et la hiérarchisation entre culture générale et humanités techniques. Où l'on voit que la pensée de Wallon en matière d'orientation, comme en matière de démocratisation de l'enseignement, repose sur l'indissociabilité entre exigence de justice sociale et exigence de culture.
- 6 Il nous faut donc savoir gré à Régis Ouvrier-Bonnaz de nous donner à lire ou relire ces textes de Wallon (même si on pourrait penser que d'autres textes, qu'il cite et

commente dans son introduction, auraient sans doute également pu prendre place dans ce recueil) qui, au-delà de l'orientation, concernent l'éducation, le travail et la culture et représentent un angle de vue tout à fait intéressant sur la psychologie qu'il s'efforce de concevoir et de pratiquer, dans une œuvre où élaboration théorique, instrumentation technique et investigation clinique se font écho et se nourrissent mutuellement. Mais le mérite de Régis Ouvrier-Bonnaz ne s'arrête pas là. Par les repères chronologiques et les éléments biographiques concernant Wallon, par les éclairages que ses recherches archivistiques lui permettent d'opérer – sur les emprunts de Wallon à la bibliothèque de l'ENS durant ses années d'études, sur son expérience de médecin de guerre lui confirmant la nécessité de penser le psychisme au-delà du biologique et dans l'articulation avec le social, ou encore sur certains événements et certaines épreuves de sa vie privée et professionnelle –, il enrichit notre connaissance de l'œuvre de Wallon et nourrit notre réflexion sur l'actualité et la fécondité de celle-ci pour penser les tâches et responsabilités de l'éducation d'aujourd'hui. Pensée à laquelle contribuent les réflexions et propositions que son introduction et la postface de Bernard Prot soumettent aux professionnels de l'orientation des élèves ou des adultes et plus largement aux professionnels de l'éducation et de la psychologie. Autant de raisons de souhaiter que cet ouvrage rencontre le maximum de lecteurs possibles.

NOTES

1. *Lecture d'Henri Wallon*, choix de textes par Hélène Gratiot-Alphandéry, Paris : Éditions sociales, 1976 ; *Psychologie et dialectique*, textes choisis et présentés par Émile Jalley & Liliane Maury, Paris : Messidor/ Les Éditions sociales, 1990 ; Henri Wallon, « Psychologie et éducation de l'enfance. Buts et méthodes de la psychologie », *Enfance*, n° spécial, 1985 (ce numéro spécial réunit deux numéros de la revue *Enfance* consacrés à H. Wallon en 1959 et 1963 ; *Henri Wallon. Écrits et souvenirs. Recueil d'articles*, *Enfance*, n° 1-2, 1968.
2. Tous n'ont pas été repris dans les 7 volumes d'*Œuvres* de Wallon édités par Émile Jalley en 2015 aux éditions L'Harmattan, lesquels comprennent pourtant 318 articles.
3. Henri Wallon, « Conclusion », in Hyppolite Luc, « Trois mots... deux idées : éducation, orientation apprentissage », *L'Enseignement technique*, février 1949 (cité par Régis Ouvrier-Bonnaz, p. 101).
4. Sur cette question, on pourra également lire André Robert, « Le Plan Langevin-Wallon et la question des aptitudes », in Pierre Boutan & Etya Sorel (dir.), *Le Plan Langevin-Wallon. Une utopie vivante*, Paris : PUF, 1998.
5. Henri Wallon, « L'étude du caractère chez l'enfant et l'orientation professionnelle », *Revue philosophique*, n° 5-6, 1935 (texte non repris dans le recueil).
6. Henri Wallon, « Introduction à l'étude du caractère », intervention aux journées de perfectionnement des personnels de l'orientation de juillet 1947, publication de l'INETOP, 1948 (texte repris dans le recueil).

7. « Culture générale et orientation professionnelle », *op. cit.*
 8. « L'éducation et le facteur social », 1932, texte repris dans le recueil.
 9. « Introduction à l'étude du caractère », *op. cit.*
 10. « L'étude du caractère chez l'enfant... », *op. cit.*
 11. « Éducation et psychologie », 1961, texte repris dans *Psychologie et dialectique*, *op. cit.*
-

AUTEURS

JEAN-YVES ROCHEX

Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis